

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du jeudi 30 mars 2017</b> Par suite d'une convocation en date du 21 mars 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 30 mars 2017 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 11 <b>Délibération n°D_2017_03_30_11</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Alain Cartier, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Patrick Falcoz à M. Alain Chamosset, M. Jean-Luc Barthod à Mme Maryline Derouet, M. Aurélien Chainé à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Montant des subventions allouées aux associations pour l'exercice 2017**

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 voix contre, le conseil municipal décide d'allouer aux associations pour l'exercice 2017 les subventions suivantes :

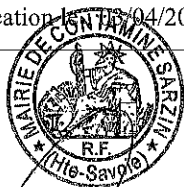
Nom de l'organisme	Montant de la subvention
A.D. de Protection Civile 74 - Antenne de Frangy	50.00 €
Alisé	50.00 €
Apollon 74	50.00 €
Association des donneurs sang et organes - section de Frangy	50.00 €
Association des Paralysés de France APF 74	50.00 €
Association Familles Rurales canton Frangy	100.00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	50.00 €
Association Prévention routière	50.00 €
Banque alimentaire de Haute-Savoie	100.00 €
Centre cantonal des jeunes agriculteurs	150.00 €
Centre Léon Bérard	100.00 €
Chorale Chant des Usses	50.00 €
Comité départemental Handi-Sport	50.00 €
De l'ombre à la lumière	50.00 €
Football Club de Frangy	100.00 €

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
Fédération sportive du Val des Usses	1 000.00 €
Foyer socio-éducatif du collège du Val des Usses	300.00 €
France Alzheimer Haute-Savoie	100.00 €
Goshindo club de Frangy	50.00 €
Graines d'amis du Val des Usses	50.00 €
Groupe d'Interventions et de Secours France	50.00 €
Harmonie municipale de Frangy - L'Echo des Usses	300.00 €
Jeunes sapeurs pompiers de Frangy	250.00 €
Les aînés des 3 clochers	200.00 €
Les restaurants du Coeur	100.00 €
Ligue nationale contre le cancer - Comité 74	50.00 €
Locomotive	50.00 €
Mission Locale du Genevois	500.00 €
Opération Nez Rouge - Haute-Savoie	50.00 €
SOS Amitiés Annecy	50.00 €
Souvenirs Français - Section Frangy	100.00 €
Stimul'Usses	150.00 €
Téléthon'Usses	100.00 €
Union des Anciens Combattants - Section Frangy	150.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 650.00 €</b>

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif du budget principal M14 de l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 31/03/2017	Fait à Contamine Sarzin, le 31 mars 2017
Et de la publication le 04/04/2017	Le Maire, Alain CHAMOSSET



*Alain Chamosset*



*Alain Chamosset*